



Cahiers d'études africaines

173-174 | 2004

Réparations, restitutions, réconciliations

La politique de Réparation dans le contexte de la mondialisation

J. F. Ade Ajayi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4524>

DOI : 10.4000/etudesafriaines.4524

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 41-63

ISBN : 978-2-7132-1823-1

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

J. F. Ade Ajayi, « La politique de Réparation dans le contexte de la mondialisation », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 173-174 | 2004, mis en ligne le 08 mars 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/4524> ; DOI : 10.4000/etudesafriaines.4524

J. F. Ade Ajayi

La politique de Réparation dans le contexte de la mondialisation*

Les arguments en faveur de la Réparation¹ pour la traite négrière transatlantique (TNT), l'esclavage en Amérique et le colonialisme semblent avoir été entendus. Les « 40 acres et une mule » promis à chaque famille d'esclaves affranchie en est la preuve. Subsistent toutefois aujourd'hui la politique et le combat d'arrière-garde menés par ceux qui refusent de constater l'énormité du crime, la réalité des promesses non tenues et le besoin d'effectuer la Réparation nécessaire. Ne supposons pas pour autant que les arguments accablants pour la Réparation suffiront à persuader les gens d'accepter ou d'effectuer des amendements. Un vieil adage dit qu'il est presque aussi difficile de réveiller les morts que de réveiller quelqu'un qui fait semblant de dormir. Personne n'est en effet plus difficile à convaincre que celui ou celle qui a décidé à l'avance de ne pas succomber à la logique d'un argument.

Le procès de la TNT et de l'esclavage dans le Nouveau monde a été mené par les abolitionnistes au début du XIX^e siècle. Les Quakers ont alors proclamé que la traite négrière et l'esclavage étaient moralement condamnables. Au-delà de cette position, il nous faut lire entre les lignes pour comprendre les véritables motivations des abolitionnistes en Europe. S'ils admettaient que le commerce et le traitement des esclaves en Amérique étaient inhumains et devaient être améliorés, ils refusaient d'en conclure que l'esclavage constituait un péché, un crime contre l'humanité, comme il est aujourd'hui défini en droit international, impliquant une condamnation

* Ce texte a été présenté en décembre 2002 au colloque annuel de l'African Studies Association au titre de *Distinguished Abiola Lecture*. Comme le souligne B. JEWSIEWICKI dans l'introduction de ce numéro, les idées de cet article, publié ici à titre de document, n'engagent que son auteur. Ce texte a été traduit de l'anglais (NDLR).

1. Nous parlerons ici de Réparation, au singulier et avec un R majuscule (Réparation, Restitution). La Réparation vise à réparer le tort commis, pas à attribuer un blâme, chercher vengeance ou réclamer une compensation financière (Mazrui 2002 : 1-19).

et une restitution. Leur position semblait avoir été davantage influencée par l'argument selon lequel une main-d'œuvre servile était moins efficace qu'une main-d'œuvre rémunérée. Plutôt que de réclamer Réparation pour les esclaves, ils ont coopéré avec ceux qui demandaient une indemnisation pour les possesseurs d'esclaves afin que les plantations pussent maintenir leur productivité et pour s'assurer que les esclaves n'eussent pas d'autre choix que de continuer à offrir leur main-d'œuvre. Haïti n'a pas pu surmonter l'appauvrissement qui a résulté de la mise en œuvre d'une indemnisation pour les propriétaires d'esclaves. Ce pays est un exemple vivant du procédé inique qui consiste à offrir une indemnisation aux esclavagistes plutôt qu'une Réparation aux anciens esclaves. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale ont reproduit ce qui s'était passé en Haïti en prenant aux pauvres pour enrichir les nations industrialisées. Ainsi, l'abolition de la traite négrière et l'émancipation des esclaves ont eu lieu sans que personne n'ait exprimé le moindre regret pour ces siècles de commerce honteux ; sans que personne n'ait affiché le moindre signe de répulsion quant au racisme qui est né de ce commerce. Il n'y a eu ni condamnation, ni repentance. Il n'y a pas eu non plus d'empathie à l'égard des Noirs pour la simple raison qu'aucun chrétien blanc ne pensait qu'il était possible de se mettre à la place d'un esclave noir. On supposait alors, tacitement, y compris dans les milieux abolitionnistes et évangéliques, qu'aucun chrétien ne devait perdre le sommeil à cause du traitement des esclaves noirs parce que ce n'étaient pas vraiment des êtres humains. Certes, on prêchait occasionnellement la doctrine de la paternité commune de Dieu, mais peu la comprenaient ou y croyaient vraiment.

Ainsi, les arguments pour l'abolition et l'émancipation étaient mis en avant d'une telle manière que le sort des esclaves noirs n'a guère évolué. Les siècles de traite des esclaves et d'esclavage inhumain avaient fortement nui aux communautés noires. Par une politique délibérée de mélange et de détribalisation des esclaves, les notions de solidarité culturelle, de poursuite des traditions et de responsabilité sociale étaient découragées. À beaucoup d'égards, les communautés n'étaient plus des communautés, mais des ensembles d'individus psychologiquement blessés. Seule la force morale de certains individus, tirée de la religion et de la culture, renforcée par la lutte de survie et le refus d'abandonner l'espoir, a permis aux communautés de survivre. C'est pourquoi la loi sur l'émancipation des esclaves ne pouvait, en soi, être suffisante. L'émancipation sans la Réparation constituait, tout au plus, un travail inachevé. Même si le rêve de certains d'obtenir des terres et un État séparé pour les esclaves affranchis avait été exaucé, le besoin d'une Réparation substantielle — représentant bien plus que 40 acres et une mule — leur permettant de construire un État viable capable de concurrencer les autres États de l'Union aurait été indéniable. Sans la Réparation, le résultat n'aurait été qu'un autre Liberia, voire pire. La décision prise par les gouvernements et les parlements d'abolir la traite et d'affranchir les esclaves n'a pas réduit le fardeau de racisme, de haine et de préjugés qui était

autant le lot des esclaves noirs affranchis que des esclaves noirs non affranchis. Thomas Birch Freeman, un missionnaire méthodiste pionnier au Ghana et au Nigeria, né d'un père africain et d'une mère anglaise, se lamentait que les esclaves des Indes orientales britanniques n'aient pas été affranchis mais rachetés grâce aux 23 millions de livres sterling payées à leurs anciens propriétaires. Les abolitionnistes américains ont suivi la ligne des abolitionnistes européens, et Frederick Douglas a qualifié l'émancipation des esclaves dans de telles conditions de « formidable fraude » (*stupendous fraud*), un acte foncièrement hypocrite puisque, d'une part, les esclaves affranchis restaient dépendants de leurs anciens maîtres et que, d'autre part, ces derniers étaient déchargés de la responsabilité qu'ils avaient autrefois de veiller un minimum au bien-être de leurs esclaves (Ajayi 2001a : 157-161). Le fait que l'émancipation en soi n'ait pas amélioré la situation économique des esclaves, malgré les succès individuels de certains, montre bien à quel point les esclaves affranchis étaient devenus impuissants et dépendants. Ils sont restés si vulnérables que même aujourd'hui, après le Mouvement pour les droits civils et les tentatives d'intégration et d'*affirmative action*, les Noirs restent confinés dans la sous-classe de la société, occupant une place prééminente dans les statistiques concernant la criminalité, l'emprisonnement, la pauvreté, le chômage, l'aide sociale, l'abandon scolaire, la mortalité infantile, etc. L'émancipation sans la Réparation a donc exposé les Noirs à une oppression raciale continue.

De l'abolition au colonialisme

Le mouvement abolitionniste en Grande-Bretagne avait élaboré un projet de développement pour l'Afrique. L'objectif était de mettre complètement fin à l'exportation d'esclaves d'Afrique, de garder la main-d'œuvre sur le continent africain pour produire des matières premières devant être utilisées pour alimenter les industries en Europe et ainsi promouvoir un commerce mutuellement bénéfique. Telle était la théorie de Sir Thomas Fowell Buxton dans son ouvrage *De la traite des esclaves et les moyens d'y remédier*. Malheureusement, plutôt que de défendre l'idée d'une Réparation visant à réparer les dommages infligés à l'Afrique par la traite d'esclaves, Buxton faisait, au contraire, la promotion d'une plus grande dépendance et d'un sous-développement accru pour l'Afrique. Il en a résulté un colonialisme né de la traite d'esclaves et donc fondé sur le racisme. Les missionnaires avaient de bonnes intentions, mais ils comptaient sur l'expansion de l'empire pour mieux répandre l'Évangile. Ils soutenaient le « remède » de Burton, mais si la promotion d'un commerce légitime a mis fin à la traite négrière, elle a toutefois marqué le début de la pire période qu'ait connue l'Afrique pour ce qui concerne les rafles et le commerce d'esclaves (*ibid.* : 87-917 ; Falola 2000 : 197-198, 304-307 ; Ajayi & Vogt 1993 : 37-38). Nous disposons de peu de données pour la période du XVI^e au XIX^e siècle. En

revanche, beaucoup de documents attestent que le XIX^e siècle est une période inégalée en termes de fréquence des guerres, de traite d'esclaves, de taille des exploitations esclavagistes (y compris chez les paysans ordinaires), d'utilisation d'esclaves dans les guerres, dans la production économique et dans le transport. L'esclavage au XIX^e siècle ne pouvait plus être décrit comme cet esclavage bénin et domestique généralement présenté comme contrastant avec l'esclavage américain. Certains États ont été bâtis sur le mode de production esclavagiste. Les commerçants européens étaient, naturellement, favorables à l'expansion d'un commerce légitime qui, à son tour, assurait le développement du commerce d'esclaves et de l'esclavage en Afrique. Dans la période 1840-1880, les commerçants et même les missionnaires fermaient les yeux sur la forte expansion du commerce d'esclaves en Afrique car elle était nécessaire au développement du commerce légitime. Par exemple, certains missionnaires ont fait valoir que l'esclavage n'était pas explicitement condamné dans la Bible, alors que la polygamie l'était. Donc l'Église tolérait la possession d'esclaves, mais pas la polygamie (Ajayi 1965 : 105-108). Alors que les États et les peuples africains demandaient Réparation, tout ce qu'ils ont obtenu a été la poursuite des guerres esclavagistes et de la traite négrière. Encore plus affaiblis, ils étaient désormais prêts pour le joug colonial. Pendant la période *Scramble for Africa* (lutte des pouvoirs coloniaux pour se partager l'Afrique), les commerçants et les gouvernements européens ont utilisé l'intensité de la traite des esclaves comme prétexte pour justifier la pénétration européenne à l'intérieur des terres, et ont recruté des esclaves sous les ordres d'officiers européens, armés de mitrailleuses pour conquérir et occuper les territoires africains et revendiquer leur occupation effective de ces territoires. La traite négrière était même utilisée comme le premier indice de civilisation pour justifier l'exclusion de tous les États africains de la Conférence des nations qui a partagé les territoires africains comme s'ils n'appartenaient à personne.

Les élèves des écoles de missionnaires ont accueilli le colonialisme à bras ouverts, à la lumière de la propagande chrétienne qui prêtait aux Européens l'intention de réformer et de reconstruire les sociétés africaines en s'inspirant du modèle chrétien et européen. La vérité est que des siècles de traite des esclaves avaient créé une situation qui exigeait la Réparation. En l'absence d'une telle Réparation, le colonialisme n'a fait qu'accroître la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'Europe (Ajayi 2000). En dépit des récentes tentatives de réécriture de l'histoire du colonialisme en Afrique, personne ne peut nier que le colonialisme est né du mouvement abolitionniste, ni qu'il est très lié à la traite négrière. Le désir d'accaparer la main-d'œuvre et les terres africaines, force motrice du colonialisme, était une tentative visant à poursuivre l'exploitation de la main-d'œuvre africaine jusque-là fournie par la traite négrière, mais en transposant ce phénomène des Amériques vers l'Afrique même. Il n'était certes pas facile pour les pouvoirs coloniaux de conquérir ces territoires et d'y exercer leur autorité, mais cette tâche était rendue beaucoup moins difficile par l'incapacité des

peuples africains à s'unir, résultat de siècles de haine entre communautés nourrie par les guerres esclavagistes. On retrouvait ainsi plusieurs aspects de la traite négrière et de l'esclavage américain dans le colonialisme en Afrique : racisme, excès de violence et violations flagrantes des droits de l'homme. La propagande de l'empire soutenait que les Africains étaient paresseux et qu'il fallait les battre pour les faire travailler. Rappelons-nous les atrocités commises au Congo sous Léopold qui ont choqué certains progressistes en Europe (amputation des mains des chefs qui ne pouvaient fournir comme tribut les quantités demandées de caoutchouc ou d'ivoire) ou encore les atrocités moins connues perpétrées par les Allemands en Afrique de l'Est et chez les Herero dans le Sud-Ouest africain (Gewald 1999), où furent testées les méthodes de génocide et d'épuration ethnique qui allaient être plus tard mises en œuvre contre les juifs pendant l'Holocauste. Les horreurs de l'Apartheid sont également mieux connues aujourd'hui dans le monde. Il faut toutefois insister sur le fait que chaque particularité du système tant méprisé de l'apartheid a pu être observée dans d'autres parties de l'Afrique — les Français en Algérie, les colons britanniques au Zimbabwe, les Portugais en Angola et au Mozambique (Ajayi 2000 : 192-196). L'Apartheid était l'exemple type de la vraie nature du colonialisme en Afrique. Deux conclusions se dégagent de ces remarques. Premièrement, il n'est pas surprenant que le colonialisme raciste, en tant que tel, ait exploité, plutôt que développé l'Afrique. Comme ce fut le cas avec l'Apartheid et aussi avec le colonialisme, il ne peut y avoir d'aboutissement satisfaisant sans Réparation. Mettre un terme à l'Apartheid ou au colonialisme sans Réparation revient à laisser sans soin une plaie ouverte, comme ce fut le cas avec l'abolition de l'esclavage et la soi-disant libération des esclaves.

Le néocolonialisme

Rappelons-nous le slogan : *Seek ye first the political kingdom and all other things will be added unto you* (Cherche d'abord le royaume politique et toute chose te sera donnée de surcroît). La réalité de l'Afrique est que l'indépendance politique n'a pas donné lieu à la stabilité économique et aux institutions démocratiques qui étaient attendues. Les promesses de véritable développement, de croissance et de transformation sociale sont restées lettre morte en Afrique. On a pour coutume d'imputer le manque de développement à l'échec du *leadership*. Il est temps de creuser un peu plus, de considérer l'échec du système de l'État même en Afrique et d'envisager ce qui peut être fait pour corriger cette situation. Penchons-nous sur le cas de l'Angola et du Mozambique. Ces deux pays ont payé cher leur indépendance, gagnée sur le champ de bataille. Il est pourtant ironique que ce soient les combattants africains pour la liberté qui aient permis de libérer le peuple portugais du fascisme. Le Portugal est ensuite devenu un digne membre de l'OTAN et de l'Union européenne. Mais les Angolais et les Mozambicains

n'ont pas eu la chance de goûter aux fruits de leur lutte armée pour l'indépendance politique (Ajayi 2000 : 198). À cause de la politique de la Guerre froide, les Américains ont fourni des armes à Jonas Savimbi pendant plusieurs années pour qu'il fomente la guerre civile et empêche le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) de gouverner. Il en a été de même pour Mobutu au Zaïre et pour le régime d'apartheid en Afrique du Sud qui ont reçu des armes pour continuer la guerre contre l'Angola et le Mozambique à cause des Cubains qui étaient venus combattre à leurs côtés. Pour les États-Unis, il ne s'agissait que de guerres mineures. Mais à qui revient-il de payer le coût de la Réparation des dommages commis par ces interventions anticomunistes américaines en Angola ou au Congo ? Qu'en est-il de l'assassinat de Lumumba et des guerres qui s'ensuivirent et qui ont duré bien au-delà de la Guerre froide ?

L'ancien dirigeant du Ghana, Kwame Nkrumah (1909-1972), a déclaré que la fin du colonialisme sans la décolonisation ne mènerait pas à l'indépendance mais au néocolonialisme. La décolonisation se définit comme l'action d'effacer les effets psychologiques et autres du régime colonial (exploitation économique, sous-développement, etc.). On compte parmi ces séquelles psychologiques une perte du respect de soi, de confiance et de sensibilité culturelle. Cela était évident chez certains vieux dirigeants africains qui, à la veille de l'indépendance, craignaient le résultat de la lutte pour le pouvoir entre divers groupes ethniques, et imploraient les maîtres coloniaux européens de ne pas partir trop vite. Le sous-développement était visible dans l'état des écoles, des hôpitaux, des routes et des chemins de fer, des télécommunications, etc. L'économie de ces pays était également intégrée dans celle des maîtres coloniaux et, partant, dans l'économie mondiale. Elle demeurait ainsi sous le contrôle des maîtres coloniaux qui ont continué de manipuler l'économie et, dans une grande mesure, la politique de ces pays. L'effet le plus destructeur a probablement été sur les structures de l'État. Les États précoloniaux qui avaient émergé de la traite négrière étaient déjà fragilisés. Les États coloniaux qui ont émergé du colonialisme manquaient de légitimité et il n'est guère surprenant qu'ils aient de la peine à offrir bonne gouvernance et développement à leur peuple. Par exemple, les frontières coloniales, pourtant très critiquées, sont restées l'apanage des États africains et sont donc considérées comme sacro-saintes.

La Réparation

Comme nous l'avons rappelé, la Réparation vise à réparer le tort commis, pas à attribuer un blâme, chercher vengeance ou réclamer une compensation financière. Prenons l'exemple de l'Afrique du Sud. Il est clair qu'on ne peut s'attendre à ce que l'affaire soit résolue avec la Commission « Vérité et réconciliation », tout importante qu'elle soit. Peut-on raisonnablement espérer que la majorité des peuples africains, après ce qu'ils ont enduré de

privations et d'injustices pendant les années de l'apartheid, continuent de vivre comme si de rien n'était ? Les exploités — c'est-à-dire non seulement les colons racistes mais aussi leurs partisans, les entreprises minières et commerciales — peuvent sûrement faire quelque chose pour rétablir un certain équilibre et empêcher que les communautés ne restent pas éternellement, comme c'est le cas aux États-Unis, une sous-classe de la société. Plutôt que de parler d'indemnisation financière, nous devrions parler de programmes de réformes nécessaires et de la formation de gestionnaires et de technocrates chargés de mettre en œuvre ces programmes afin de fournir aux pays africains les infrastructures en matière de transports, de communication, d'enseignement supérieur, et de leur garantir une légitimité et une bonne gouvernance. C'est probablement ce que le FMI et la Banque Mondiale avaient l'intention de faire avant d'être détournés par les intérêts américains. L'objectif de leurs programmes est aujourd'hui de servir l'économie américaine et d'accroître la dépendance des soi-disant pays en développement par des projets tels que la modernisation, la dévaluation des monnaies, les programmes d'ajustement structurels, le piège de la dette, la libéralisation et, maintenant, la privatisation.

Je sais que le gros de la politique de Réparation aux États-Unis s'articule autour de la question de l'indemnisation financière : comment elle doit être calculée ; qui a la responsabilité juridique de payer ; à qui le paiement est destiné. Cela n'est pas surprenant car la plupart des conflits aux États-Unis sont portés devant les tribunaux, et les affaires doivent donc être présentées dans un langage que la justice comprend. C'est pourquoi le député du Congrès Conyers réclame, dans son *Conyers Act*, la création d'une commission chargée du calcul. Dans le concept de Réparation proposé ici, ce calcul n'a pas beaucoup d'importance. Ce qui est en jeu, c'est le handicap des Africains et des peuples de descendance africaine qui est la conséquence de siècles de traite des esclaves et perdue aujourd'hui parce que l'on n'a jamais réussi à réparer le mal qui a été fait. À cause de cela, les peuples d'Afrique et de descendance africaine se sont vu refuser toute chance de jouer, d'égal à égal, un rôle sur la scène mondiale sur un pied d'égalité. Il est trop tôt pour discuter du mécanisme nécessaire pour mettre en œuvre un programme de Réparation ou pour dire combien de temps prendra un tel processus. Si le monde vient à être convaincu du besoin de Réparation et si la traite négrière et l'esclavage américain sont reconnus comme un crime contre l'humanité et comme un péché odieux, alors la commission du député Conyers pourra être mise en place en tant qu'agence des Nations Unies pour élaborer un programme et un budget.

La loi française

J'espère que beaucoup de lecteurs connaissent l'existence de la loi française du 21 mai 2001 adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat, stipulant

que « la République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du xv^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité » (article 1)². Il est également spécifié que « les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent » (article 2). D'après cette loi, la République française s'engage à introduire une requête de reconnaissance de la traite négrière et de l'esclavage comme crime contre l'humanité « auprès du Conseil de l'Europe, des organisations internationales et des Nations Unies » (article 3).

Pourtant, lorsque quelques mois plus tard, en août-septembre 2001, les Nations Unies ont organisé la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance à Durban, en Afrique du Sud, le représentant français n'a pas pris la parole pour défendre cette reconnaissance de la TNT et de l'esclavage dans le Nouveau monde, mère de tout racisme, comme un crime contre l'humanité. Les États-Unis ont boycotté la conférence, et aucun pays européen ne s'est depuis montré prêt à suivre l'exemple français.

Toutefois, l'on peut espérer qu'à force de pression, d'autres nations suivront inévitablement l'exemple français. Derrière la rhétorique de l'empire se cache ce que Joseph Conrad appelait « le cœur des ténèbres » (*A Heart of Darkness*). C'était particulièrement le cas en Afrique à cause du facteur du racisme hérité de la période précédente de la traite négrière. Comme l'a récemment souligné Maria Misra (citée dans Riding 2002), professeur d'histoire moderne à Oxford, « overwhelming power combined with boundless superiority will produce atrocities — even among the well-intentioned ». En février 2002, les Belges ont reconnu leur rôle dans l'assassinat cruel de Patrice Lumumba. Dans un article du 21 septembre 2002, un correspondant (Riding 2002) du *New York Times* décrivait l'autorité de Léopold au Congo de 1885 à 1908 comme l'une des plus cruelles jamais infligées à un peuple colonisé. Nous espérons en apprendre plus à ce sujet lors de l'exposition consacrée au passé colonial de la Belgique qui doit se tenir à l'automne 2004 au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, près de Bruxelles. L'État colonial était fondamentalement inadéquat pour construire un État indépendant. Les Belges ont donné le pouvoir à Lumumba et Kasavubu, se sont ensuite employés à fomenter une rébellion contre eux puis sont intervenus pour faire remettre Lumumba sous le contrôle de Tshombe, son ennemi, à Katanga où il fut torturé et assassiné. Peut-on donc s'étonner que le Congo ait été ingouvernable depuis ? L'autorité coloniale avait entre autres pour principes la politique qui consiste à « diviser pour

2. Voir www.legifrance.gouv.fr

mieux régner », l'exploitation impitoyable des richesses, les violations flagrantes des droits de l'homme et les excès de violence. Les dispositions relatives à l'indépendance ont été formulées davantage pour permettre au pouvoir colonial de maintenir son contrôle sur l'économie que pour bâtir les fondations d'un gouvernement légitime et compétent. Il n'y a pas si longtemps, le monde entier a été le témoin des conséquences tragiques de l'héritage colonial de certains gouvernements africains dans le génocide rwandais, ainsi que d'autres tragédies qui continuent au Burundi et dans la région des Grands Lacs.

La quête interminable du développement

Je sais que certains chercheurs pensent que les prévisions optimistes des années 1960, la soi-disant « décennie du développement africain », se sont estompées parce que les Africains se sont avérés incapables de se gouverner. Lorsque de nombreux dirigeants africains mettaient en place des États à parti unique et traquaient les groupes d'opposition, donnant lieu à des conflits civils et à une grande instabilité politique, nombre de chercheurs ont salué le sens de l'innovation de ces dirigeants. Certains de ces dirigeants, comme Idi Amin, Mobutu, Abacha, etc. se sont plus tard révélés de véritables monstres. Naturellement, d'autres chercheurs devraient remettre en question l'idée raciste que certains groupes dans ce monde, notamment les Noirs, sont par nature incapables de se gouverner, ou que l'unique solution à la quête illusoire de développement est un retour au colonialisme européen. Peut-être pourrions-nous souligner qu'alors que les peuples africains se gouvernaient très bien avant le colonialisme, la traite négrière et le colonialisme les ont intégrés dans un système mondial tel qu'ils se rendent compte que la gestion de leur pays est en proie à des forces qu'ils ne peuvent maîtriser. Cela nous incite au moins à nous interroger sur ce qui peut être fait pour que ces gens-là ne restent pas éternellement des récipiendaires d'œuvres caritatives et d'actions humanitaires, ni une menace constante à la paix du monde. D'une manière ou d'une autre, il nous faut considérer la Réparation comme une alternative permettant de résoudre la soi-disant « crise du développement » en Afrique. Pour cela, il faut appeler un chat un chat. En réalité, nombre de pays africains prétendent « sous-développés » ou « en voie de développement » ne se développent pas du tout. Il faut que quelque chose soit fait à l'échelle internationale pour que toutes les régions du monde aient accès au développement. En d'autres termes, la révolution qui a eu lieu à l'échelle des nations pour démocratiser et incorporer les classes ouvrières dans l'économie politique de ces nations doit être reproduite dans les pays non-développés à l'échelle mondiale. La Réparation, ce sont les rectifications fondamentales qui sont nécessaires pour permettre aux Africains et aux personnes d'origine africaine de prendre le train du développement et de corriger la notion selon laquelle certains peuples sont

incapables de se gouverner. Cela n'est pas facile. Il a été dit à un moment que tout ce qui était nécessaire était l'effacement des dettes et une sorte de Plan Marshall similaire à celui mis en place par les États-Unis pour redémarrer les économies européenne et japonaise au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un tel Plan Marshall risque toutefois de ne pas suffire en l'absence de la Réparation. Les dommages causés par la Seconde Guerre mondiale aux économies des pays européens en six ans ne sont rien en comparaison des préjudices causés par la traite négrière et le colonialisme durant cinq siècles. Pour cette raison, la seule compensation financière sans une Réparation fondamentale des structures des États sera sans doute insuffisante. Dans le contexte international actuel, l'incapacité des pays africains à se développer n'est pas un problème qui concerne uniquement les Africains et les personnes d'origine africaine. La contribution accrue des ouvriers des économies des pays qui se sont démocratisés n'ont pas profité aux seuls ouvriers mais à tous les citoyens de ces pays. Selon le même principe, la Réparation aux Africains et aux personnes d'origine africaine est pour le bien du monde tout entier.

Le caractère unique de la TNT

Un des éléments devant être clarifiés dans les débats pour ou contre la Réparation est le caractère unique de la traite négrière et de l'esclavage tels qu'ils ont été pratiqués aux Amériques et aux Caraïbes. Ali Mazrui a montré pourquoi la traite négrière transatlantique et l'esclavage dans le Nouveau monde ne peuvent être comparés ni à l'esclavage domestique en Afrique, ni à la traite des esclaves transsaharienne, ni à l'esclavage dans le monde arabe musulman. L'on relèvera principalement deux grandes différences. La première est le facteur de capitalisme compétitif qui a transformé les esclaves en une simple marchandise, dénué de toute humanité (Ajayi 2001a). Dans une certaine mesure, une telle considération aurait été jugée offensive en Islam et inconcevable dans le cadre de l'esclavage domestique. La deuxième différence a trait au fait que, pendant quatre ou cinq siècles, le phénomène de l'esclavage concernait exclusivement les esclavagistes et maîtres blancs d'un côté et les esclaves noirs de l'autre. Ce fut le cas après l'extermination quasi totale des indigènes américains. Le racisme qui est né de cette situation n'a jamais fait partie du monde arabe dans la mesure où les Arabes employaient des Blancs et des Noirs comme esclaves, prêchaient la vertu de la manumission et offraient la possibilité à certains esclaves noirs chanceux de parvenir à des positions élevées (érudits, diplomates, généraux, etc.). Le déterminisme économique a abouti, dans le Nouveau monde, à plusieurs lois qui niaient aux Noirs tout droit de propriété. Même les enfants biologiques des esclaves appartenaient à leurs maîtres et pouvaient être vendus. Les témoignages oculaires des esclaves n'étaient pas reconnus comme preuves dans les tribunaux. Les esclaves n'avaient pas le

droit de lire, d'écrire, ni de tenter d'améliorer leur situation par quelque moyen que ce fût. Dans l'horreur de sa cruauté, la seule forme d'esclavage comparable est celle qui existait en Arménie sous l'autorité turque. Mais la visibilité de la couleur de peau donnait une connotation raciste à l'esclavage américain. Cela ne nie pas la possibilité que certains maîtres blancs, après avoir appris qu'un meilleur traitement pouvait prolonger la vie des esclaves noirs et accroître les profits économiques qu'ils pouvaient en tirer, aient fait preuve d'une plus grande clémence à l'égard de leurs esclaves, mais, dans l'ensemble, le tableau était clair. L'esclavage dans le Nouveau monde et la traite négrière étaient de nature capitalistique et il se fondait sur l'idée que les esclaves étaient une marchandise, et que l'esclavage était identifié exclusivement à la peau noire et inversement. Les études comparatives sur l'esclavage menées dans différentes parties du monde tendent à masquer le côté unique de la TNT et de l'esclavage tels qu'ils ont été pratiqués en Amérique et aux Caraïbes, mais il nous faut garder cet aspect à l'esprit et le traiter comme un phénomène en soi.

La participation des Africains

Une autre question qu'il faut aborder est celle de la participation des Africains à la traite négrière. Elle ne peut être niée. Il existait un esclavage domestique en Afrique bien avant le commerce avec l'Europe. Il était donc fréquent que, lors du passage des caravanes de marchands nord-africains dans les pays du Soudan occidental, les Africains échangent des esclaves, de l'or et des marchandises contre des armes à feu, des tissus et autres produits importés d'Afrique du Nord et des pays méditerranéens. De même, lorsque les Portugais sont arrivés en Afrique à la fin du xv^e siècle, ils ont pu échanger certaines marchandises contre des esclaves, de l'ivoire, du poivre, etc. Les royaumes du Bénin et du Kongo furent très tôt des centres de commerce importants pour les Portugais. Dans ces deux endroits, lorsque les chefs locaux ont compris que les Portugais n'étaient pas intéressés par un commerce équitable mais souhaitaient simplement se procurer des esclaves, ils ont rompu les relations avec les Portugais. Toutefois, la concurrence capitaliste était telle que les Portugais ont vite été remplacés par d'autres nations européennes (y compris certains Portugais) qui étaient prêtes à fournir des armes aux chefs africains subordonnés ou rivaux contre ceux qui refusaient de participer. Il devint donc très vite difficile pour tout groupe de refuser de participer à la traite des esclaves. Les Africains avaient le choix entre coopérer avec les Européens pour obtenir des armes et se défendre, ou prendre le risque de voir leurs voisins devenir de plus en plus armés et se trouver réduits en esclavage par eux.

Les Africains ont participé à la plupart des guerres au cours desquelles la majorité des esclaves ont été capturés. Le nombre de ceux condamnés à être vendus légalement était relativement faible. Ils nous est impossible de

préciser en détail le rôle des Africains dans la traite. Ce qui est clair, en revanche, c'est que, au fur et à mesure que la demande augmentait, les forces économiques de ce commerce influençaient le politique pour qu'il augmente l'offre. Une guerre menait inévitablement à une autre. Dès le XIX^e siècle, à en croire certains témoignages, le recrutement d'esclaves n'était plus tant le résultat que la cause des guerres. La demande d'esclaves était telle que la guerre était devenue totale dans le sens où le but était de capturer autant d'esclaves que possible et de détruire leur village ou leur ville — c'est-à-dire capturer tous les hommes et femmes en bonne santé et tuer les personnes trop âgées pour travailler ainsi que la plupart des enfants sans attache. Les Africains étaient chargés d'emmener les esclaves jusqu'à la côte. Quand leur nombre était insuffisant, des rafles étaient organisées pour en capturer d'autres. De nombreuses populations côtières étaient spécialisées dans ce commerce et organisaient leur société autour de corporations commerciales armées, adaptées spécialement au commerce avec les Européens. Inutile de dire que, dans de telles conditions, le maintien de l'ordre était devenu impossible. Tout voisin devait être considéré comme un ennemi à combattre. Les États organisés qui maintenaient la loi et l'ordre ont ainsi laissé place aux seigneurs de la guerre et à l'instabilité (Lovejoy 1983). Les cultures étaient souvent interrompues par peur de la guerre ; les famines et les épidémies étaient fréquentes. Chacun vivait au jour le jour et avait abandonné tout projet à long terme (Ajayi 2001b).

Il faut insister sur le fait que les Africains impliqués dans la traite négrière étaient tout autant les victimes de ce système que les captifs séquestrés dans des bateaux à destination des Amériques. Certaines communautés avaient la réputation de capturer les esclaves, alors que d'autres étaient plutôt les victimes de ces rafles. Les États les plus puissants demandaient que leur tribut soit payé en esclaves. Parfois, par peur de terribles représailles, il arrivait qu'un clan décide combien de ses membres devaient être choisis pour payer le tribut demandé. Des tensions persistent aujourd'hui entre les descendants des chasseurs d'esclaves et les descendants des victimes. Ces tensions peuvent être considérées comme une partie du dommage devant être réparé si une gouvernance démocratique vient à être mise en œuvre dans les États multiethniques. Il faut également souligner que les centres de la traite négrière se sont parfois déplacés, et il arrivait que les chasseurs deviennent des victimes. Ce fut le cas des Yoruba. Une succession d'États hégémoniques servant de boucliers à la plupart des Yoruba avait fait que ces derniers étaient davantage perçus, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, comme des trafiquants d'esclaves plutôt que comme une réserve d'esclaves. Toutefois, au XIX^e siècle, à l'époque de l'abolition, des missionnaires et du commerce légitime, le centre de l'ancien empire d'Oyo s'effondra, ce qui donna lieu à des migrations en masse et à des guerres intermittentes de reconstruction et de survie pendant la plus grande partie du siècle. L'économie politique de la traite négrière était telle que de nombreux Yoruba ont capturé et vendu des Yoruba comme esclaves, parfois en dépit des tabous traditionnels qui pesaient sur de telles pratiques. En outre, divers groupes

ethniques au sein des Yoruba tels que les Oyo et les Egba ont combattu dans le cadre de guerres « intraethniques » et beaucoup d'esclaves yoruba, souvent originaires d'un même lieu, ont été emmenés au Brésil, à Cuba ou en Sierra Leone à la fin de la traite négrière. Cela explique la survie de la culture yoruba dans ces pays. Les animosités générées par ces guerres contiennent d'empoisonner les relations politiques entre Yoruba encore aujourd'hui.

Il n'est pas étonnant que nombre d'historiens africains aient éludé l'histoire de l'esclavage en Afrique. Le professeur Alan Ogot (1992 : 900), un des pionniers de l'historiographie africaine moderne, qui a dirigé le vol. v de *l'Histoire générale de l'Afrique* et préside le comité scientifique de cette collection, aborde ainsi cette question :

« To what extent should the slave trade be emphasized in African history ? In other words, as African historians, what is our interest in the slave trade ? All races have been enslaved in the past ; even the word itself is derived from slavs, who are East Europeans. But all other groups have found a way of removing it from their consciousness. The Jews, for example, were once slaves, but they now interpret their slavery as a special and unique condition assigned to them by God. »

De toute évidence, le professeur Ogot s'est refusé à observer assez longtemps la TNT et l'esclavage américain pour saisir les conséquences de leur unicité sur l'histoire mondiale. Ses arguments en faveur d'une amnésie collective résultent peut-être de l'approche similaire qui caractérise les traditions orales, dont il est un expert renommé. Les traditions orales reflètent la gêne qu'éprouvent la plupart des Africains à mentionner la question de l'esclavage en Afrique. Les Yoruba disent qu'il est plus facile d'accepter que son enfant est mort plutôt que de le penser disparu. Mais qu'est-il advenu des millions de personnes disparues pour lesquelles aucun rite funéraire n'a été célébré ? Un auteur a écrit que les Africains ne peuvent espérer aller de l'avant sans procéder à des rites visant à libérer les esprits des millions de disparus et à purifier et réconcilier les survivants. Nous avons tous besoin de purification et de réconciliation.

Le fait de justifier l'implication des Européens et des Africains dans ce commerce honteux par le capitalisme concurrentiel fait-il une différence en termes de responsabilité morale ? La différence est que les Européens contrôlaient le capital en termes de transport, de munitions et de marchandises. Les Africains qui ont participé à ce commerce étaient des victimes non seulement parce qu'ils n'avaient aucune initiative, mais aussi parce qu'ils participaient, en tant que commerçants, à un échange extrêmement inégal qui les appauvissait petit à petit alors qu'il enrichissait leurs soi-disant partenaires commerciaux. Pourtant, il n'était pas facile dans les années 1840-1880 de faire abandonner les rafles et le commerce d'esclaves aux États africains. L'esclavage s'est poursuivi jusque pendant la période coloniale. Or, comme nous l'avons souligné plus haut, il ne s'agit pas ici de prendre une position morale supérieure visant à blâmer les uns ou les autres, mais de défendre la Réparation.

Les États-Unis et la Réparation

Toutes les questions que nous avons abordées ont été l'objet de débats aux États-Unis plus que partout ailleurs. Le projet de loi HR40 de John Conyer a porté le débat dans l'enceinte du Congrès américain. Plusieurs législateurs ont, indépendamment, ouvert un forum dans leur État sur cette question. Nous disposons également de plusieurs interventions présentées à certaines conférences de la National Coalition of Blacks for Reparations in America (N'COBRA) et du TransAfrica Forum. Pourtant les États-Unis continuent de se comporter comme la « personne qui fait semblant de dormir » et qui, quand elle est surprise en train d'ouvrir les yeux, s'empresse de remonter le drap et se met à ronfler. Le président Bill Clinton est allé jusqu'à présenter des excuses pour la réduction en esclavage, mais pas encore pour le caractère unique et inhumain de l'esclavage des Noirs aux États-Unis. La question du racisme a été l'objet de nombreux débats concernant tant ses formes que ses manifestations. C'est pourtant les États-Unis qui ont boycotté et saboté la Conférence internationale des Nations Unies contre le racisme (WCAR).

Bien que leader du monde occidental et, peut-être, le pays auquel incombe la plus grande responsabilité en ce qui concerne la Réparation, les États-Unis abritent un certain nombre de groupes organisés (ou en train de s'organiser) pour s'opposer à la Réparation. Ces groupes tentent parfois de ridiculiser ou de banaliser les questions en jeu. On peut observer de telles tentatives dans les débats des législatures des États. Un document particulièrement révélateur est « *Ten Reasons Why Reparations for Blacks is a Bad Idea for Blacks — and Racist Too* » dont l'auteur est David Horowitz, le porte-parole auto-proclamé des conservateurs. Ce document a été posté sur Internet³ par Rodger Schultz qui a organisé un débat sur la question et donne aux internautes un aperçu des opinions circulant dans ce qu'on appelle les milieux populaires américains.

Afin de décharger les États-Unis de toute responsabilité, Horowitz affirme : « There is no single group clearly responsible for the crime of slavery. » Par inadvertance, il reconnaît donc que l'esclavagisme aux États-Unis est un crime. Peut-être pourrait-il être forcé à reconnaître qu'il s'agit également d'un péché. Il ajoute, en corollaire, qu'aucun groupe spécifique n'a reçu les fruits de l'esclavage. L'esclavage, à ses yeux, a créé des richesses pour tous les Américains, y compris les Afro-Américains qui vivent beaucoup mieux que les Africains restés en Afrique. Veut-il aussi dire qu'il reconnaît que l'esclavage américain est en partie responsable de l'appauvrissement des Africains en Afrique ? N'oublions pas que lorsque les Portugais sont arrivés pour la première fois sur le continent africain à la fin du xv^e siècle, ils ont été confrontés, au Bénin et au Kongo, à un

3. <http://www.freerepublic.com>. A Conservative News Forum, posté le 1^{er} avril 2001.

niveau de vie sociale et de civilité comparable à ce qu'ils connaissaient en Europe. En termes de technologie, les Portugais n'étaient clairement supérieurs que par la taille de leurs bateaux, leurs canons, et leur poudre. Cette situation contrastait avec celle que les Britanniques ont trouvée lors de leur arrivée au Bénin à la fin du XIX^e siècle. Les conséquences de la traite des esclaves sur la qualité de vie des gens étaient évidentes dans l'énorme gouffre qui avait depuis été créé.

Au cas où certains défendraient l'idée que les Blancs ont tiré plus de bénéfices de la traite négrière que les Noirs, Horowitz précise que l'on ne peut imputer la responsabilité au gouvernement des États-Unis car « only a tiny minority of white Americans ever owned slaves ». Il ajoute qu'il serait trop difficile de partir à la recherche de cette minorité pour leur faire acquitter la Réparation. Il prolonge son argument en invoquant le fait que l'Amérique est aujourd'hui une nation multiethnique, et que le gouvernement des États-Unis ne peut être tenu responsable des actions d'une infime minorité de Blancs.

David Horowitz tente ensuite d'affaiblir les arguments pour la Réparation en invoquant qu'il s'agit d'une mesure raciste dans la mesure où elle se fonde sur la race et non sur les préjudices subis. En d'autres termes, le racisme est né non pas de la manière dont les Noirs ont été choisis pour être les victimes d'une injustice criminelle, mais par la manière dont les Noirs se sont distingués pour demander Réparation et justice. Il ajoute que les Noirs des Indes occidentales s'en sortent mieux que les Afro-Américains et que, par conséquent, la souffrance des Afro-Américains ne peut être due à leur asservissement mais à leur paresse et à la tendance qu'ils ont de toujours se montrer comme des victimes et de demander de l'argent de Réparation qu'ils n'ont pas gagné.

Il en conclut que la Réparation a déjà été payée aux Afro-Américains par les vies perdues lors de la Guerre civile américaine pour libérer les Noirs. Grâce à cette libération, les Afro-Américains jouissent aujourd'hui d'un niveau de vie bien meilleur que tous les Africains vivant ailleurs. Pour lui, les Afro-Américains ne devraient pas se tourner contre le pays qui leur a donné leur liberté et leur a permis de s'enrichir. Tout au contraire, ils devraient leur témoigner de la reconnaissance et de la loyauté.

Le panafricanisme

Beaucoup de groupes seront plus compétents que moi pour élaborer les stratégies visant à convaincre la personne qui fait semblant de dormir de lever les draps et de se lever. Peut-être suffira-t-il de crier « au feu » avant qu'un incendie ne se déclenche. Mais, en fait, dorés et déjà, tout le monde, à l'exception des faux dormeurs, sait qu'un grand nombre d'incendies ravagent l'Afrique et la diaspora africaine, et qu'il faut réagir rapidement plutôt que dormir. Comme disait mon grand-père, il est inutile d'essayer de se cacher

derrière son petit doigt. La question de la Réparation a déjà été soulevée lors de la Conférence mondiale contre le racisme, et elle ne peut plus être enterrée. Les Français ont déjà légiféré pour faire de la traite négrière un crime contre l'humanité, et on ne peut leur permettre de l'oublier. Ils ont la responsabilité de porter cette question devant l'Union européenne.

En termes stratégiques, il nous faut tout d'abord mettre l'accent sur le panafricanisme. Comme l'a dit W. E. B. Dubois il y a bien longtemps, l'Afrique au début du xx^e siècle était trop diversifiée car elle était fragmentée en une multitude de territoires coloniaux (Ajayi 2001c). C'est en Amérique du Nord, chez les Africains de la diaspora, que l'Afrique a été pour la première fois considérée comme une seule entité. En d'autres termes, l'unité de l'Afrique a été d'abord reconnue et promue par des personnes de descendance africaine. Le panafricanisme reste l'idéologie dominante du nationalisme africain ; c'est en quelque sorte un produit dérivé de la traite des esclaves. Il nous faut résister à la tentation de réinterpréter l'implication des Africains dans la traite négrière et dans l'esclavage pour avancer, comme l'illustre professeur de Harvard, que les Afro-Américains ne devraient pas demander Réparation aux esclavagistes blancs mais aux chefs noirs qui ont pris part à ce commerce. Il faut bien rappeler que les chefs de régions côtières qui étaient impliqués dans le commerce des esclaves avec les Blancs étaient eux-mêmes les victimes d'un échange inégal et de l'impérialisme économique. N'oublions pas non plus que les handicaps actuels des Africains d'Afrique et des Africains de la diaspora ont une même et unique origine, et que, pour cette raison, ils doivent être traités ensemble.

Une des contributions les plus importantes de Basorum M. K. O. Abiola, aujourd'hui décédé, et à qui je dédie cet article, a été de privilégier l'approche panafricaine. Il a coopéré avec le Caucus noir du Congrès américain, encouragé les inscriptions sur les listes américaines, contribué à la campagne de Jesse Jackson pour la présidence des États-Unis, et convoqué une conférence internationale sur la Réparation à Lagos d'où a émergé le Groupe AOU de personnalités éminentes pour la Réparation dont il est devenu le premier président (Howard-Hassmann, ce numéro). Peu avant l'élection présidentielle nigériane de 1993 qu'il remporta mais qui fut annulée par l'armée, il présida en avril le Premier Congrès panafricain sur la Réparation à Abuja (Ajayi & Vogt 1993). Son incarcération puis son décès en prison ont entravé le développement de l'approche panafricaine sur cette question. Le Second Congrès panafricain pour la Réparation n'a toujours pas eu lieu. Il serait souhaitable qu'il explore les manières d'étendre le concept de panafricanisme pour qu'il inclut non seulement les Afro-Américains mais aussi les récents immigrés africains aux États-Unis. Cela permettrait de renforcer les rangs des Africains dans la diaspora et ouvrirait la possibilité d'explorer le potentiel des Africains dans la diaspora toute entière afin qu'elle contribue substantiellement au développement de l'Afrique.

L'approche du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

De nombreux dirigeants africains, y compris les plus éclairés, éprouvent une certaine gêne à demander Réparation. Pour eux, le fait de dire que nous ne pouvons réussir l'indépendance politique sans une décolonisation et des rites spécifiques de Réparation manque de dignité. L'approche la plus fréquente parmi ces dirigeants aujourd'hui est de chercher une Renaissance africaine par des réformes d'ajustement structurel et de mettre en place une nouvelle base de partenariat avec les principales nations industrialisées pour que celles-ci leur accordent de nouvelles concessions telles que l'allègement de la dette et des conditions commerciales favorables au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a été transformée ou rebaptisée en « Union Africaine » pour témoigner de la plus grande importance accordée à des normes minimales de bonne gouvernance et de coopération économique. Bien sûr, si nous estimons dans quatre ou cinq ans que les nations du G8 et l'Union européenne ne sont pas prêtes à faire des concessions majeures, nous en reviendrons peut-être à l'argument d'Abiola qui disait qu'on nous a injustement cassé les jambes et que nous devons exiger qu'on nous les répare pour nous permettre de participer pleinement et équitablement à la course. Je pense que nous irons plus loin en exigeant que justice soit rendue plutôt qu'en négociant avec les nations industrialisées, c'est-à-dire en demandant des faveurs à des gens qui utilisent depuis longtemps la philanthropie pour servir leurs propres intérêts.

Il nous faut faire passer le message que l'approche française est plus fructueuse. Il faut en effet que le monde occidental reconnaisse que la TNT a constitué un crime. Pour cela, nous devons faire circuler davantage d'informations sur la traite négrière transatlantique et sur ses conséquences en Afrique. Le monde comprendra alors à quel point elle a handicapé les Africains d'Afrique et ceux de la diaspora. La reconnaissance de l'énormité du crime est une condition nécessaire à l'appréciation de ses véritables effets et de la nécessité de la Réparation pour réparer ce qui peut encore l'être et rendre la situation plus équitable.

Un crime et un péché

Il est également nécessaire de faire reconnaître à une grande communauté d'Églises telle que le Conseil œcuménique des Églises que la TNT constitue un péché. Les Églises se sont vantées du rôle qu'elles ont joué dans les divers mouvements abolitionnistes mais, comme nous avons tenté de le montrer, l'effet de leurs actions sur la situation des Africains est resté très limité. Les Africains doivent maintenant être envisagés dans une nouvelle perspective, celle de l'énorme fardeau de racisme et de discrimination qu'ils

subissent depuis bien longtemps. Toutes les Églises ont, à cet égard, un rôle déterminant à jouer. Il est vrai qu'elles ont beaucoup fait pour persuader les divers gouvernements d'agir contre la TNT et d'émanciper les esclaves. Mais elles n'ont pas fait assez pour combattre le racisme et faire prendre conscience aux congrégations blanches de la situation difficile des Africains. C'est peut-être à cause de la participation de diverses Églises à la TNT, certaines ayant même tenté de la justifier en invoquant qu'elle offrait de nouvelles possibilités pour l'évangélisation des Noirs. Il reste encore aux Églises chrétiennes à reconnaître le caractère unique de la traite transatlantique et de l'esclavage américain. Elles devraient arrêter de comparer la TNT à l'esclavage dans l'Ancien ou le Nouveau Testament, mais plutôt la condamner non seulement comme un crime contre l'humanité mais aussi comme un péché commis contre la grâce et contre la volonté de Dieu, et comme une violation flagrante de l'injonction : « Aime ton prochain comme toi-même et [fais] aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fassent. » Il s'agit à n'en point douter d'un péché demandant la confession et la restitution.

Le contexte international

Beaucoup ont craint que, en l'absence d'une nouvelle approche globale, la mondialisation ne ferait qu'aggraver le handicap des Africains. La plupart d'entre nous ne partagent pas l'optimisme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Pourtant, nous savons que le contexte international offre la possibilité d'une nouvelle approche de l'Ordre économique mondial par lequel il nous serait possible de réaliser les espoirs des fondateurs des Nations Unies. L'ONU et ses agences ne sont pas là pour servir uniquement les intérêts de l'Occident ni pour subir les intimidations et les chantages des États-Unis.

La Banque mondiale et le FMI semblent s'intéresser essentiellement aux intérêts des pays industrialisés. Les États africains sont forcés d'accepter et de poursuivre les prescriptions du FMI longtemps après qu'il a été prouvé qu'elles ne servent pas leurs véritables intérêts. Le Programme d'ajustement structurel (PAS) a été critiqué sur plusieurs fronts. La dévaluation des monnaies et les autres politiques de ce type qu'il continue de prôner ont appauvri les classes moyennes alors que ces dernières devraient promouvoir le développement dans les États africains. L'argument selon lequel les nations profitent davantage d'un investissement dans l'enseignement élémentaire plutôt que dans l'enseignement supérieur a eu des effets désastreux sur l'éducation en Afrique. Pourtant, cette politique continue d'être mise en œuvre sous le prétexte de la promotion d'une Éducation fondamentale pour tous, avec l'objectif de détourner l'attention de l'enseignement supérieur. Comment l'enseignement élémentaire peut-il être universel alors qu'il est plutôt ancré dans la culture locale ? Les programmes de réduction de la pauvreté manquent souvent leur objectif et sont finalement du gaspillage. Il est pourtant

possible de forcer ces organes à changer leur orientation et à devenir plus centrés sur l'Afrique. Ou plutôt, il devrait être possible de faire en sorte que le soi-disant « monde en développement » soit davantage impliqué dans la conception et le contrôle de ces programmes.

*

J'ai abordé ici plusieurs questions, mais peut-être aucune de manière exhaustive. Pourtant j'espère que cela m'a permis d'apporter quelques éclaircissements sur le concept de Réparation que le Groupe de personnalités éminentes, mis en place par l'OUA sous M. K. O. Abiola, avait à l'esprit. Le noyau de ce groupe doit se rencontrer à nouveau et organiser le Deuxième Congrès panafricain afin de faire le bilan de ce qui s'est passé depuis 1993 et élaborer des stratégies pour l'avenir. J'espère que ces stratégies mettront en évidence la nécessité d'une approche panafricaine.

J'espère également que ce groupe accordera une importance toute particulière à la campagne visant à faire participer les Églises chrétiennes à la croisade visant à faire reconnaître l'esclavage américain non seulement comme un crime contre l'humanité mais aussi comme un péché demandant confession et restitution. De cette manière, il serait important d'impliquer plus d'Africains pour juger de la faisabilité du projet Réparation et lui accorder son soutien.

Nous devons également commencer à élaborer les stratégies visant à définir les questions que la Réparation doit « réparer ». Nous avons déjà mentionné la question de l'éducation. La Réparation doit prêter une attention toute particulière à l'enseignement supérieur qui permet le mieux d'accroître le développement et d'améliorer la qualité des enseignants du primaire et du secondaire. De même, la priorité doit être accordée aux technologies de l'information et au potentiel qu'a l'Internet d'offrir un enseignement supérieur au plus grand nombre d'étudiants à un moindre coût en termes d'infrastructures.

Il faut aussi envisager la possibilité de mettre en place une Autorité des chemins de fer chargée de concevoir, construire et gérer un système ferroviaire continental visant à promouvoir la communication et le développement intra-africains de même que les importations et les exportations. Il s'agit là d'une entreprise importante et coûteuse, mais qui offrirait l'infrastructure la plus fondamentale que les maîtres coloniaux rivaux auraient pu réaliser mais n'ont pas eu les moyens de mettre en place. Un tel système ferroviaire renforcerait la possibilité d'un système de routes et de télécommunications adéquat à l'époque des technologies de l'information et des téléphones mobiles. Si une structure mondiale est mise en place pour considérer les problèmes provoqués par le sous-développement africain dans le

monde, il nous sera alors possible de comprendre comment aborder les principaux problèmes sanitaires. Le projet de loi du député Conyer devrait proposer la mise en place d'une commission américaine chargée de résoudre la question de la Réparation non seulement aux États-Unis mais aussi sur une base panafricaine dans un contexte mondial.

En conclusion, j'en appellerai à ceux qui continuent de ne pas prendre la question de la Réparation au sérieux, de la tourner en dérision, soit par scepticisme, soit parce qu'ils essaient de se cacher derrière leur petit doigt ou font semblant de dormir. Il n'est pas seulement question des atrocités des guerres esclavagistes, des rafles d'esclaves, de la déportation (*Middle Passage*) ni de la cruauté ou du caractère inhumain des plantations esclavagistes d'autrefois. Nous parlons du racisme et de la haine qui continuent d'envenimer notre planète. Nous parlons des brutalités policières qui visent les Noirs, et de la cruauté de cet homme qui, en passant avec son camion, décide d'accrocher une corde au talon d'un vieil homme noir qu'il n'avait jamais vu et de le tirer sur des kilomètres rien que pour s'amuser. Nous parlons de ce même racisme qui a produit l'holocauste et, il y a bien moins longtemps, le drame rwandais. Au fait, à qui doit-on imputer la responsabilité du génocide rwandais ? Aux Hutu, ou aux Tutsi, aux maîtres coloniaux belges, aux Français qui ont soutenu la dictature de Habyarimana, ou encore à l'ONU qui n'a pas réagi à temps ? Le génocide rwandais ne rappelle pas seulement l'holocauste allemand⁴. C'est le produit du même racisme, de la même haine et de la même peur. Le racisme est un poison qui pervertit l'esprit des coupables presque autant qu'il écrase le corps des victimes. Chacun de nous doit faire son possible pour débarrasser le monde de ce fléau.

En tant que chercheurs, nous avons le devoir d'étudier et de comprendre, mais aussi de communiquer nos réflexions aux décideurs politiques. Nous ne pouvons continuer à tourner cette question en dérision et à banaliser le problème. Car il ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Essayons, une fois pour toutes, de résoudre la plus grande tragédie de l'histoire humaine qui continue aujourd'hui encore de provoquer d'autres tragédies : le Rwanda, le Congo, la Somalie, l'Angola, la RENAMO au Mozambique, l'apartheid, le Liberia, le RUF en Sierra Leone, etc. Gardons cela à l'esprit tous les jours alors que nous prions :

*Thy Kingdom come, o God,
Thy Will be done on earth, as it is done in heaven
Forgive us our sins, as we forgive those who sin against us,
In Jesus, Mighty Name, we pray.*

University of Ibadan, Nigeria.

4. L'auteur fait ici référence à l'extermination des Juifs perpétrée par les Nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale (NDLR).

BIBLIOGRAPHIE

AJAYI, J. F. ADE

- 1965 *Christian Missions in Nigeria 1841-1891 : The Making of a New Elite*, London, Longman.
- 1994 « The Philosophy and History of the Crusade for Reparations », in *Proceedings of the First Pan-African Conference on Reparations*.
- 2000 « Unfinished Business : Confronting the Legacies of Slavery and Colonialism in Africa », Conférence à l'Africa centre, Londres, publié sous la forme de pamphlet par Sepsis & Centre for Studies in the Social Sciences, Calcutta.
- 2001a « TST and the Nigerian Hinterland », Unesco Regional Youth Encounter, Badagry, mars.
- 2001b *A Patriot to the Core : Bishop Ajayi Crowther*, Ibadan, Spectrum Books.
- 2001c « Towards African Renaissance in the 21st Century », distinguished CBAAC (Centre for Black and African Arts & Culture) Lecture, National Theatre, Lagos.
- 2003 « Is Racism A Western Idea », in *Ghana in Africa and the World : Essays in Honour of Adu Boahen*, Trenton NJ, Africa World Press.

AJAYI, J. F. ADE & VOGT, M. O. (eds)

- 1993 « Structures of Dependence and Neo-colonialism », *Proceedings of the First Pan-African Conference on Reparations*, Abuja, 27-29 avril (publication of the Research and Documentation Committee of the OAU Group of Eminent Persons for Reparation [RADO], Ibadan).

DJATA, S. A.

- 1997 *Bamana Empire by the Niger, Kingdom, Jihad, and Colonization 1712-1920*, Princeton, Markus Wiener Publishers.

FALOLA, T. (ed.)

- 2000 *Tradition and Change in Africa : The Essays of J. F. Ade Ajayi*, Trenton NJ, Africa World Press.

GEWALD, J. B.

- 1999 *Herero Heroes : A Socio-political History of the Herero of Namibia, 1890-1923*, Oxford, James Currey.

KLEIN, M. A. (ed.)

- 1993 *Breaking the Chains : Slavery, Bondage and Emancipation In Modern Africa and Asia*, Madison, University of Wisconsin Press.

LEVTZION, N. & HOPKINS, J. F. P. (eds.)

- 2000 *Corpus of Early Arabic Sources for West African History*, Princeton, Markus Wiener Publishers.

LOVEJOY, P. E.

- 1983 *Transformations in Slavery : A History of Slavery in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

MAZRUI, M. A. (ed.)

2002 *Black Reparations in the Era of Globalization*, Binghamton NY, Institute of Global Cultural Studies.

MIERS, S. & ROBERTS, R. (eds)

1988 *The End of Slavery in Africa*, Madison, University of Wisconsin Press.

OGOT, B. A.

1992 *General History of Africa*, Vol. V. *Africa from the Sixteenth to the Eighteenth Century*, Heinemann/UNESCO/University of California Press.

RIDING, A.

2002 « Belgium Confronts Its Heart of Darkness », *New York Times*, 21 septembre 2002.

RÉSUMÉ

La Réparation désigne le besoin de corriger le mal fait aux Africains et aux personnes d'origine africaine par la traite des esclaves, la colonisation et la néo-colonisation pour leur permettre d'être plus compétitifs dans le contexte mondial, de renverser leur longue histoire de sous-développement et de reprendre le train du développement. C'est ce qui a été fait pour l'abolition de la traite des esclaves, pour leur émancipation puis, plus tard, pour le Mouvement pour les droits civils et pour le programme d'*affirmative action* dans le but de corriger les lourdes injustices qui pesaient contre les Africains. Le problème est de faire accepter cet argument par les racistes qui soutiennent que ce n'est pas la traite des esclaves qui a produit le racisme, mais que la traite des esclaves était due au caractère profondément arriéré des Africains. Dans une loi de mai 2001, le parlement français a reconnu la traite négrière comme crime contre l'humanité et a fait en sorte qu'elle soit enseignée dans les écoles et dans les universités. Pourtant, lors de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, boycottée par les États-Unis, la délégation française ne s'est pas jointe à ceux qui demandaient que la traite des esclaves et le colonialisme soient reconnus comme un crime contre l'humanité et comme un péché.

ABSTRACT

The Politics of Reparation in the Context of Globalisation. — Reparation refers to the need to repair the damage done to Africans and people of African descent by the slave trade, colonization and neo-colonization so that they could compete more effectively in the global context, reverse the prolonged history of underdevelopment and rejoin the train of development in the world. It is the same as was made for abolition of the slave trade and emancipation of slaves, and repeated in the Civil Rights Movement, and for affirmative action to redress the balance of injustice that weighed so heavily against Africans. The problem is to have the case more widely acknowledged by the racists who argue that it was not the slave trade that bred racism in which it was assumed that Africans were less than human, but that the slave trade was due to the inherent backwardness of Africans. In Law No. 119 of May 2001, the French Parliament recognized that the slave trade was a crime against

humanity and should be given adequate attention in the curriculum of schools and colleges. Yet at the World Congress against Racism, which was boycotted by the US, the French delegation did not join those arguing that the racism of the slave trade and colonialism be recognized as a crime against humanity and a sin.

Mots-clés/Keywords : colonialisme, développement, mondialisation, néo-colonialisme, panafricanisme, Réparation, sous-développement, traite négrière transatlantique/ colonialism, development, globalization, neo-colonialism, pan-Africanism, Reparation, underdevelopment, trans-Atlantic slave trade.